Centre de services scolaire de Montréal
Québec

Procès-verbal

21/10/2025 / 18h30 / Présentiel, bibliothèque

Membres présents	Membres absents
• Rafik Rehi , parent- président • Jessica Louis, parent – vice-pésidence • Mélina Arevalo, parent • Frédérick Brown, parent • Mehdi Magroud, parent • Xavier Panasuk , parent • France Labossière enseignante • Maude Vézina, enseignante • Philippe Desmarais, éducateur classe principale • Marie-Claude Boucher, directrice • Sarah Légaré Gobeil, directrice adjointe (secrétaire)	• Kamil Lechani, intervenant communautaire et scolaire
Invités	

Nº	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
1.	**Ouverture de la séance**	18h30

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

Nº	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
2.	**Mot de bienvenue et vérification des présences**	Le quorum est atteint.
3.	**Lecture et adoption de l'ordre du jour**	L'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité
4.	**Adoption du compte-rendu du 23 septembre 2025**	Le procès-verbal de la séance précédente, daté du 23 septembre 2025, est propopsé par Mme Louis et adopté e Arevalo. sans modification.
5.	**Rapport du représentant du service de garde**	a. Adoption des règles de fonctionnement du service de garde 2025-2026 Les règle de fonctionnement sont présentés et adopté. Proposé par monsieur Panasuk et adopté par madame Louis b. Mise en œuvre du PAÉ c. Points divers – Hop hop L'école n'utilisait pas les fonctions de Hop hop qui ont causées problèmes.
6.	**Travaux du conseil**	**6.1 Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence** Le plan de lutte contre la violence et à l'intimidation est présenté (annexe) et adopté. Proposé par monsieur Panasuk et adopté par monsieur Rehi **6.2 Approbation : contenus obligatoires du MEQ en FGJ : COSP** La planification des contenus est présentée (annexe) et approuvé.

Nº	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
		Proposé par monsieur Rehi et approuvé par madame Arevalo **6.3 Consultation sur les modalités de communication renseignant les parents d'un élève sur son cheminement scolaire (art. 96.15)** Les parents membres du conseil sont consultés sur les modalités de communication (appel téléphonique- message agenda- Mozaik – rencontre présentiel) Les modalités sont adéquates selon les membres. **6.4 Analyse de la situation de l'école**, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. 14 PI élèves EHDAA 6 PI élèves accueil 50 PI élèves régulier 70 élèves avec un plan intervention : soit 10% de nos élèves **6.5 Résolution : Règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire – cellulaire** Une résolution est adoptée pour la poursuite de l'application du code de vie 2025-2026 en lien avec l'interdiction d'utilisation d'un cellulaire pour les élèves Résolution proposée par Mme. Arevalo appuyé par M Brown. 6.6 **Approbation des sorties éducatives et culturelles** Proposée par Mme Vézina, appuyée par M. Arevalo. 6.7 **Contribution volontaire – Résolution – fête des finissants**

Nº	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
		Considérant l'importance de reconnaître et de célébrer les efforts des élèves; **Considérant** la possibilité pour l'école d'assumer une partie des coûts liés aux sorties éducatives; **Il est résolu** : • Que l'école pourra solliciter une contribution volontaire de **25 $ par élève de 6e année** afin de financer l'album des finissants.es et la croisière La contribution financière de 25 $ pour les finissants.es de 6e année est proposé par M. Panasuk, appuyé par Mme Arevalo.
7.	**Les rapports et les redditions de comptes**	**7.1 Réception des surplus et déficit 2024-202** Mme Boucher présente le rapport des surplus et déficits pour l'année 2024-2025. M. Rehi questionne la présence de surplus et souhaite obtenir des précisions à ce sujet. Il propose de diminuer les montants qui sont reportés d'année en année. La direction rappelle qu'il revient principalement à la direction, en collaboration avec l'équipe-école, de statuer sur l'utilisation des fonds 1 à 9, à l'exception du fonds 4. L'équipe-école se prononce principalement sur les besoins en matière de professionnels et d'orthopédagogie, afin d'assurer une répartition optimale des ressources et un soutien adapté aux élèves. Mme Boucher précise que le surplus accumulé au fonds 4 (soutenu par les précédents conseils d'établissement) a pour principale fonction de financer la cour d'école lorsqu'elle sera réaménagée, ce qui permettrait d'éviter d'éventuelles campagnes de financement.

Nº	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
		Certains événements scolaires sont également financés à même ce fonds (fête de la rentrée : spectacle et épluchette ; déjeuner des Fêtes avec musique traditionnelle ; ciné-parc, etc.). Elle mentionne qu'une gestion rigoureuse des finances permet à ce fonds de se bonifier depuis quelques années et rappelle que ce fonds ne peut être récupéré par le gouvernement. Un parent exprime son désaccord concernant la liquidation de ce fonds. Ce point sera discuté lors du prochain conseil d'établissement. **7.2 Situation financière - Exercice 2025-2026 (reporté)** **7.3 PEVR CSSDM et projet éducatif Sainte-Bernadette-Soubirous (reporté)**
8.	**Point d'information**	**8.1 Attestation de la formation obligatoire (reporté)** **8.2 Normes et modalités d'évaluation des apprentissages (reporté)** **8.3 Déclaration de clientèle du 30 septembre 2025 (reporté)** **8.4 Suivi concernant l'application HopHop**

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

Nº	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
		Voir point 5 **8.5 Circulation aux abords de l'école (reporté)** **8.6 Rencontre de parents du 26 novembre 2025 (reporté)** **8.7 Environnement (reporté)** **8.8 Plan d'évacuation** Une demande a été faite pour corriger les plans d'évacuation.
9.	**Suivi de la correspondance reçue par le président**	Aucune correspondance reçue. Plusieurs rencontres du comité de parents du CSSDM ont eu lieu.
10.	**Levée de la séance et date de la prochaine rencontre**	20h32